



Chronique

L'obligation d'Anne Emery-Torracinta

OPINION Pierre Ruetschi - Journaliste, directeur exécutif du Club de la presse
Publié: 11.02.2022, 07h31

Affaire Adeline, octobre 2013. «L'État a failli», constate le gouvernement genevois, qui présente ses excuses un mois après l'assassinat de la sociothérapeute de 34 ans par un détenu de La Pâquerette. Commissions d'enquête, procès, révisions normatives, tout allait être entrepris pour qu'une pareille faillite institutionnelle ne puisse «jamais se reproduire», selon la formule consacrée.

Abo **Politique**

Le Foyer Mancy réveille les échos de l'«affaire Adeline»

Abo **Maltraitance dans un foyer**

Mancy: le récit d'une incroyable gabegie

Nous en sommes à peu près là, dans la terrible affaire de maltraitance d'enfants autistes qui secoue la république ces jours-ci, celle du Foyer de Mancy. «L'État a failli», a donc déclaré la conseillère d'État Anne Emery-Torracinta, dont le département (DIP) chapeaute l'Office médico-pédagogique qui lui-même supervise le Foyer de Mancy. Les excuses suivront, forcément, alors que la machine institutionnelle à enquêtes accélère enfin. Objectifs: 1. Comprendre dans le détail l'enchaînement des erreurs et manquements, voire des actes pénalement répréhensibles, qui ont meur-

tri et mis la vie de ces jeunes en danger. 2. Déterminer les responsabilités des divers acteurs du dossier, de la base au sommet de l'appareil.

On attendra donc le rendu des rapports avant de tirer des conclusions définitives. Reste que quelques constats immédiats s'imposent, notamment à la lumière de l'affaire Adeline et des deux autres affaires (Ramadan et Sawerschel) qui ont empesté le DIP il y a quatre ans. Au nom du sempiternel «plus jamais ça», l'affaire Adeline, d'une autre nature mais d'une ampleur et d'une valeur exemplaires, aurait dû inciter l'ensemble des départements de l'État à repenser le contrôle de ses services sociaux et de réhabilitation. Un vœu pieux.

«Exigence de transparence absolue», c'est l'autre leitmotiv des lendemains de drame. En fait, il n'y a pas, jamais, de transparence dans ces affaires qui sans le travail de la presse resteraient cachées dans les limbes de l'administration. Dans un premier temps, le magistrat pris en faute cherche, selon un scénario éprouvé, à dissimuler désespérément ses erreurs, et/ou son apathie, en imposant le silence à ses collaborateurs, voire en poursuivant le lanceur d'alerte. Puis, acculé à l'évidence, il prononce de solennelles excuses promettant toute la vérité, ce qui s'accompagne généralement de la mise à pied de lampistes, plus ou moins coupables, pour preuve de sa volonté d'agir et pour se dégager de ses responsabilités.

«Avec Mancy, nous touchons au cœur même de son engagement, soit l'inclusion et l'éducation de jeunes handicapés mentaux qui se trouvent au centre de son action depuis le début de sa carrière.»

15



Une stratégie appliquée par deux fois avec un certain succès par Anne Emery-Torracinta lors des scabreuses affaires qui l'ont fait vaciller début 2018. À la différence que cette fois, avec Mancy, nous touchons au cœur même de son engagement, soit l'inclusion et l'éducation de jeunes handicapés mentaux, qui se trouvent au centre de son action depuis le début de sa carrière. Elle-même maman d'une fille autiste, la magistrate s'est investie sans compter pour mieux aider et encadrer

ces jeunes. Son implication totale, d'une intensité remarquable, est évidemment au-dessus de tout soupçon. Cela ne rend l'affaire du Foyer de Mancy que plus douloureuse encore pour elle. Pourquoi n'a-t-elle pas été avertie à temps des mauvais traitements, comme elle l'affirme? Comment comprendre que même après la remontée des faits, les trois employés du foyer qui viennent d'être arrêtés aient pu rester en place? La magistrate ne peut être mise en cause, ni éthiquement ni moralement, et ses adversaires feraient bien de s'en garder.

Mais aujourd'hui, elle a une obligation politique aussi bien qu'éthique de contribuer à faire la lumière dans les moindres recoins de cette sombre affaire. Et cela même si ses compétences de gestionnaire et de planificatrice politique, déjà sérieusement entachées, devaient en ressortir définitivement laminées. Elle le doit à tous ceux qui lui ont fait une confiance sans limite pour veiller au bon accueil des enfants en handicap mental, à l'ensemble des Genevois qui l'ont élue, à son parti mal pris et surtout à l'État, qui doit enfin tirer profit des erreurs du passé. Une obligation de (parfaite) transparence.

Pierre Ruetschi

▼ [Afficher plus](#)

Publié: 11.02.2022, 07h31

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

THÈMES

DIP-Département de l'instruction publique

Maltraitance

Autisme

15 commentaires



[La une](#)

[E-paper](#)

[Archives du journal](#)

[Newsletter](#)

[Impressum](#)

[CGV](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Abonnements](#)

[Contact](#)

[Tous les Médias de Tamedia](#)

© 2022 Tamedia. All Rights Reserved